

Leudelange, le 4 mai 2023.



A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR

Madame, Monsieur,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

lundi, 22 mai 2023 à 08,30 heures
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange
100, route de Bettembourg
L-3346 LEUDELANGE

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour ;
- 2) Bilan de l'exercice 2022 – présentation ;
- 3) Affectation du bénéfice – approbation ;
- 4) Titres de recettes 2022 – approbation ;
- 5) Décompte de travaux extraordinaires – parking – approbation ;
- 6) Décompte de travaux extraordinaires – chauffage urbain – approbation ;
- 7) Décompte de travaux extraordinaires – démolition broyeur – approbation ;
- 8) Rapport de gestion 2022 – présentation ;
- 9) Rapport d'exploitation de l'usine 2022 – présentation ;
- 10) Divers.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire-trésorier,
Pauline van WISSEN

Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.